

Tribune **Les obsèques** 31 oct 1950.  
**de M. Albert Pougner**

De longtemps nous n'avons vu une affluence aussi considérable assister aux derniers honneurs rendus à un citoyen à Genève. On peut mesurer à cette énorme participation toute la popularité dont jouissait M. Albert Pougner.

Tout ce qui touche à la terre genevoise était représenté mardi matin à Carouge.

Le corbillard, ainsi qu'un second char funèbre et deux voitures spéciales étaient surchargés de couronnes. On remarqua surtout de jolies roses de Genève, dont M. Albert Pougner était le créateur. Parmi les nombreuses couronnes, nous en oublierions sans doute, citons celles du Grand-Conseil, de la mairie et du Conseil municipal de Veyrier, de la Chambre genevoise d'agriculture, des maires, adjoints et conseillers municipaux, de la Société d'horticulture de Genève, de l'Association des horticulteurs de la Suisse romande, du Syndicat patronal des horticulteurs, de l'Union maraichère, de la Chambre genevoise d'horticulture, de l'Association des maraichers de l'école de Pinchat, de l'Association du Rondeau-La Praille, etc.

A 10 h. 30, M. le pasteur Guarnera présida le culte au temple de Carouge, en présence d'une assistance émue. Nombreux furent ceux qui ne purent trouver place.

A gauche de la famille, flanqués d'huissiers du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, avaient pris place MM. F. Perréard, Casai, Pugin, Ch. Duboule et Treina, conseillers d'Etat, A. Tombet, chancelier, David Moriaud, président du Grand Conseil, et le bureau du corps législatif et toute la députation radicale.

Le sermon de circonstance terminé, M. David Moriaud, président du Grand Conseil eut la parole pour adresser un dernier hommage au disparu.

« Doué d'une vive intelligence et d'une grande lucidité d'esprit, Albert Pougner a rendu d'incontestables services à Genève. Modeste et réservé, il refusait d'intervenir dans les débats publics, préférant exprimer son opinion au sein des commissions lors de l'élaboration des lois auxquelles il s'intéressait plus particulièrement.

» Ses avis étaient toujours écoutés, car chacun savait qu'il ne les donnait, en termes brefs et directs, qu'après avoir sérieusement étudié le problème qu'il s'agissait de résoudre.

» Homme d'une parfaite loyauté et d'une sincérité absolue, énergique et courageux, Albert Pougner défendait les idées et les causes qui lui paraissaient justes, sans jamais accepter de mot d'ordre. Son indépendance d'esprit était totale, rigoureuse même, et il entendait servir son pays selon sa conscience et ses convictions.

» Je prie Mme Pougner et sa famille d'agréer les respectueuses condoléances et l'expression de la profonde sympathie du Grand Conseil. »

M. Alfred Borel, président du comité central du parti radical, prononça à son tour une brève allocution :

« Avec Albert Pougner, dit-il, le parti radical genevois perd non seulement un député qui représentait avec une autorité particulière dans le cadre de l'intérêt général les préoccupations de l'agriculture et celles plus spécialement de l'horticulture et de la production maraichère genevoise, mais aussi un ami qui possédait à un haut degré ces qualités de cœur, de caractère et d'intelligence qui attirent la sympathie et forcent l'admiration.

» Au sein d'un groupement politique qui cherche à concilier et à harmoniser les intérêts quelquefois contradictoires de notre agriculture et de notre population citadine, Albert Pougner, par l'étendue et la variété des responsabilités qu'il avait assumées, s'était vite imposé par sa compétence, par sa loyauté et par son désir de promouvoir les intérêts de notre campagne, sans léser les intérêts de la ville.

» Une nature comme la sienne n'a pas eu besoin, pour s'imposer parmi nous, de briguer des charges dans le parti. Il savait bien qu'elles n'eussent rien ajouté à son crédit, et qu'il pouvait mieux donner sa pleine mesure dans le domaine professionnel. Parmi nous, il n'a recherché aucun honneur spécial. Mais que pouvait-il nous apporter de plus précieux que l'autorité de son exceptionnelle réussite professionnelle et

Scillon **CEUX QUI S'EN VONT** - 29/10/50  
**M. Albert Pougner**

M. Albert Pougner, député, que l'on savait atteint par un mal qui ne pardonne pas, est décédé hier matin, et cette nouvelle a consterné tous ceux qui le connaissaient et l'appréciaient.

Il était né en 1885, au Petit-Saconnex, mais c'est à Carouge qu'il fit ses classes. De ses parents qui étaient jardiniers de maison bourgeoise, il acquit le goût du travail et l'amour de la terre, grâce à quoi il devait faire une carrière qui, à notre époque de découragement et de moindre effort, pourrait être citée en exemple.

Jeune encore, il partit pour Paris s'initier aux systèmes de culture des grands maraichers qui ravitaillaient la capitale. Il en revint aussi modeste qu'au départ, mais enrichi d'une expérience qu'il allait mettre à profit avec une volonté que rien ne put décourager. Ce fut d'abord, en 1906, l'ouverture d'un petit établissement maraicher à Grange-Collomb, où put se manifester son esprit d'initiative. Il ouvrit là les premières cultures de légumes sous verre et déminua tous les obstacles pour connaître enfin le succès.

Vingt ans plus tard, il acquérait à Pinchat les premières terres de son installation actuelle. L'exposition en était bonne, mais la terre trop forte. Un patient travail l'allégea, et l'esprit novateur d'Albert Pougner put agir plus largement.

Au retour d'un voyage en Belgique, il introduisit à Genève la culture des chicorées de Bruxelles, ou endives. C'est à lui qu'on doit également la culture, dans notre terre, du fenouil et du céleri-branché, en culture commerciale, notamment pour les fabriques de conserves.

Il avait fait construire de vastes serres modèles, où il projetait de forcer la culture des légumes. La solution intervenue en 1933 du problème des zones, ouvrant notre marché à la concurrence savoyarde, il renonça à ce projet; mais avec une ingéniosité qui montre bien les ressources de cette intelligence, il mit immédiatement au point une culture de roses dont on sait qu'elle connut d'emblée et connaît encore une vogue magnifique.

Par son intelligent esprit d'initiative, le calme courage qui lui faisait dominer tous les déboires qui attendent le cultivateur, par son travail surtout, Albert Pougner, parti d'un petit jardin, était arrivé à se trouver à la tête d'une des plus importantes et des plus modernes installations maraichères de Suisse.

Sa compétence en tout ce qui touche aux intérêts de la culture et du marché genevois était incontestable, et ses qualités professionnelles étaient si bien estimées par ses pairs qu'il fut appelé à siéger au comité de l'Association des maraichers, dont il fut vice-président, puis le président très apprécié et très estimé de tous. Pendant la crise, pendant la guerre, il fut appelé à prendre part aux travaux de maints organismes officiels ou paritaires comme représentant autorisé des cultivateurs, et ses avis sages et pondérés mais fermes, toujours soucieux de

l'intérêt général et d'une bonne entente entre la ville et la campagne, eurent souvent valeur de jugement.

Il devait être amené de son jardin sur la scène politique par le désir encore de défendre les travailleurs de la terre, lorsqu'il fut sollicité par l'Union de défense économique. Sur cette liste, il fut élu député au Grand Conseil en 1924, puis réélu en 1927 et en 1930.

Ses compétences devaient naturellement retenir aussi l'attention de ceux qui vivaient près de lui et il fut appelé à siéger au Conseil municipal de Veyrier en 1931, puis élu de 1934 à 1935 aux fonctions d'adjoint au maire, qu'il occupa à nouveau depuis 1939. En 1942, il était à nouveau élu député, sur la liste radicale, et siégeait encore au Grand Conseil.

C'est un citoyen de haute valeur et de bel exemple qui disparaît avec Albert Pougner, fils de ses œuvres, qui honora notre terre genevoise. Il était aimé et estimé de tous, et son souvenir demeurera longtemps encore.

Sa famille, qui lui était si chère, voudra bien trouver ici l'expression de notre vive sympathie.

la force de sa riche personnalité.

» Avec Albert Pougner, le parti radical perd plus qu'un militant dévoué, plus qu'un ami très cher : un créateur, qui a uni avec un rare bonheur les qualités de métier aux vertus civiques, en les mettant les unes au service des autres.

» A sa veuve, à son fils, à toute sa famille, si cruellement éprouvés, le parti radical adresse non seulement le témoignage de sa profonde reconnaissance, mais aussi l'expression d'une amitié sincère et attristée. Nous garderons d'Albert Pougner, et dans notre affection, le souvenir durable d'un ami parfait, d'un homme de bien et d'un citoyen complètement dévoué à son pays. »

Il était onze heures lorsque le culte prit fin et ce fut, devant la famille, le défilé imposant de tous les amis du défunt ayant à leur tête les huissiers en manteau, les représentants des autorités, cantonales et municipales, maires et adjoints, délégations des nombreuses sociétés qu'il nous est impossible de citer toutes ici.

Le convoi funèbre, dont l'organisation avait été confiée à M. Pierre Bret, gagna le cimetière de Veyrier où eu lieu l'inhumation. Là encore, la foule fut grande et M. Antonin Chavaz, maire de Veyrier, adressa un dernier adieu au magistrat municipal disparu.